



UFAR

UNION
FRANÇAISE
DES ANCIENS
DU RUGBY

UFAR

COMITE GRANDE REGION LYONNAISE

BULLETIN INFOS N° 55 – septembre 2010

Assemblée Générale du 4 septembre 2010-saison 2009-2010

Sur un total de 57 clubs-membres (personnes morales) + 7 membres du Comité directeur (pers. Physiques) 12 clubs sont présents + 3 membres du C.D. 16 clubs sont représentés + 4 membres du C.D. Le quorum du quart des membres nécessaire à la validation de l'A.G est donc réuni.

Rapport du secrétaire général

En l'absence de Joël Dubois, excusé et représenté par Maurice Vauthier président, celui-ci lit le rapport envoyé.

Joël cite les nouveaux clubs adhérents cette saison: Le Grand Lemps(R.C Lempsiquois) des Alpes, Chaumont (CPPN) et R.C Dijon (Rugby-Clown) retour à l'UFAR, pour la Bourgogne. Colmar (Barbabier's) et Mulhouse (Vendanges tardives) pour l'Alsace-Lorraine rattachés provisoirement au comité Franche-Comté ainsi que Pays de Gier (Gentlemen) Lyonnais. On peut aujourd'hui y ajouter Mouxy (Bars a bars) pour les Alpes et La Tour de Salvagny (Old -Blag's) pour le Lyonnais qui nous rejoignent à l'orée de la saison 2010/2011.

On déplore la démission de Bourg d'Oisans (ROC) qui repart en compét dans les Alpes. Il rappelle les 4 n° du bulletin d'infos édités cette saison (54 numéros en tout depuis la création de notre comité).

Il rappelle la tenue des « Boucliers régionaux » dans nos différentes délégations. Dans les Alpes à Faucigny, en Drôme-Ardèche à Annonay, en Lyonnais à St Genis-Laval et en Bourgogne-Franche.Comté à Montbard avec plus ou moins de succès au niveau participation mais toujours avec beaucoup de convivialité.

Il souligne la réussite du tournoi territorial GRL organisé à Villefranche par les « Ceps beaujolais ».

Rappelons également les manifs organisées au niveau territorial : les rencontres traditionnelles PACA/GRL , la première à Marseille en marge du test-match FRANCE-Nlle ZELANDE le 28 novembre 2009. La rencontre-retour à Nuits St Georges le 24 janvier 2010 avec belles visites de caveaux nuitons et « caves » dijonnaises.

Le match UFAR lors de l'inauguration du nouveau stade de Nuits (encore!) le 5 septembre 2009 en présence du grand président Pierre Camou et de Didier Retière entraîneur de l'équipe de France.

Applaudissons enfin la participation de clubs UFAR-GRL dans les tournois internationaux : les Harlequinzes d'Auxonne et les « Bisonquinze » de Besançon au 10e festival EGOR à Caernafon au Pays de Galles et le CPPN Chaumont au tournoi EGOR de Prague.

Notons que Joël Dubois conduit en ce moment-même une délégation UFAR forte de 34 pers.dont 18 joueurs au Cap Afrique du Sud renforcée par 9 amis australiens pour participer au Festival « World Vintage Rugby ». Ceci expliquant son absence aujourd'hui.

Joël annonce enfin son accord pour la scission du présent comité UFAR-GRL en deux parties impliquant la prochaine création d'un nouveau comité UFAR-Est regroupant les délégations Bourgogne,Franche-Comté et une nouvelle délégation Alsace-Lorraine. Cette séparation sera donc officialisée tout à l'heure en session extraordinaire.

Rapport moral du président

Maurice Vauthier conserve la parole pour son propre compte pour rappeler les résolutions prises par l'UFAR concernant les conditions d'adhésion : 35 ans sauf anciens joueurs du club à 32-35 ans ceci pour les tournois UFAR.

Le respect des règles sportives UFAR.

L'obligation faite désormais à nos clubs de souscrire pour les joueurs la licence-loisir soit par l'intermédiaire des « clubs UFAR », délégations présentes dans chacun des comités FFR couverts par notre territoire UFAR, soit par l'intermédiaire des clubs-compét FFR auxquels ils seraient rattachés en tant que section.

Le président rappelle le nouveau processus d'établissement de ces licences UFAR qui seront désormais saisies directement par les clubs eux-mêmes (code et mdp indiqués par l'UFAR) avant d'être transmises complétées au délégué régional UFAR pour vérification, apposition du tampon UFAR et dépôt au comité FFR pour validation.

Présentation du Bilan financier

Le trésorier Jean-Marie Martinez excusé pour séjour à l'étranger est représenté par M.Vauthier qui expose donc le compte d'exploitation et bilan préparés avant son départ.

Il présente un total de charges pour la saison de 53232,95 € pour un total de produits de 48991,69 € ce qui aboutit à une perte sur l'exercice 2009-2010 de : 4241,26 €

Résolution avait été prise en début de saison de dépenser un peu de notre matelas financier Cela a été fait en particulier par le financement des différents tournois régionaux ce qui a constitué une petite aide pour le club-organisateur. Financement également de nos clubs-voyageurs qui ont représenté notre comité UFAR dans les tournois officiels: Golden Oldies, EGOR ou Vintage.

Notons que les licences-loisir FFR nous ont été facturées à 36 à 38€ alors que nous les avons fait payer aux licenciés 35 €, ce qui a été une perte sur l'exercice consécutive.

Après plusieurs commentaires, ce bilan financier est approuvé à l'unanimité et à main levée par l'A.G. Il sera mis en annexe de ce compte-rendu.

Budget prévisionnel

Il prévoit encore une perte sur l'exercice 2010-2011 pour les mêmes raisons que cette saison. Il est également mis en annexe du compte-rendu.

Rapport des délégués régionaux

En l'absence de Joël Dubois, on peut néanmoins mettre en exergue la vitalité de la délégation Bourgogne avec ses 15 clubs adhérents et 326 licenciés loisir UFAR. Haute tenue du « bouclier régional » à Montbard et de nombreux clubs participants au tournoi national.

En l'absence de Dominique Ourgaud pris par des obligations professionnelles, on peut se montrer un peu moins satisfait de l'activité des clubs alpins cette saison. Nos 9 clubs ne comptent que 28 licences-loisir UFAR, ce qui est néanmoins pas très significatif car plusieurs clubs passent par leur club compét-FFR pour les établir. Ils ont malgré tout montré peu d'empressements à l'organisation et à la participation des manifs UFAR excepté les « Têtes blanches » de Faucigny-Mont-blanc. Nul doute qu'ils redresseront la barre cette saison !

En l'absence également de Jean-Claude Beyron, vacancier à rallonges..., le président note la bonne santé des clubs lyonnais au nombre de 21 pour 207 licences-loisir UFAR.

Excellente organisation du tournoi territorial par les « Ceps beaujolais » de Villefranche bien aidés par les bénévoles du C.S.V avec 14 clubs participants.

Un peu moins de succès pour le « Bouclier du Lyonnais » organisé par les « Sans Génie » de St Genis Laval qui, avec peu de délai, ont monté un tournoi très convivial malgré un effectif restreint de 5 clubs.

Philippe Ledoux pour la Franche-Comté souligne la vitalité de ses clubs certes en nombre limité de 6 mais très actifs notamment à l'international comme les « Bisonquinze ». 104 licenciés FFR-UFAR.

Jean-Pierre Vaissière met en exergue les excellents rapports entretenus avec son comité FFR de Drôme-Ardèche dont il est par ailleurs l'un des élus. Le nombre des clubs a été amputé

cette saison par la mise en sommeil des valentinois du RCV et du club des anciens d'Aubenas après celle, bien antérieure, des autres valentinois des « Hot Dogs » que nous regrettons bien. Cinq d'entre eux ont néanmoins participé (dont les « Dragon Flyer's avec succès) au tournoi national de Montpellier en mai dernier. 136 licenciés-loisir UFAR cette saison.

Renouvellement du Comité directeur

Comme chaque année et conformément à nos statuts, le C.D est renouvelé.

Election du président:

En l'absence de nouvelle candidature , l'actuel président qui veut bien repartir pour un an est réélu à main levée et à l'unanimité des présents.

Election du Vice-président

A ce poste non pourvu jusqu'à présent une candidature a été reçue celle de Vincent Bonfils président du club des « Devil Oldies » de Saint-Etienne. En l'absence de concurrent déclaré il est élu à main levée à l'unanimité des présents.

Election du trésorier général

Le poste laissé vacant par J.M Martinez sur le départ avec la Bourgogne reçoit la candidature de Dominique ATZEL membre du club des « Globe Trottars » de Villeurbanne et présenté par le président. Son profil d'ancien employé de Banque et très ancien de l'UFAR conviennent au poste et, en l'absence d'autre candidature, il est élu à main levée et à l'unanimité des présents.

Election du secrétaire général

Laissé vacant par Joël Dubois sur le départ avec la Bourgogne, le poste a reçu la candidature de Alain BOUTARIC membre du club des « Devil Oldies » de St Etienne. Ce chevronné de l'UFAR possède le profil requis par le poste et il aura l'appui du président réélu. Sans autre candidature il est élu à main-levée et à l'unanimité des présents.

Election des délégués régionaux

Les délégués régionaux des Alpes, de Drôme-Ardèche et du Lyonnais tous candidats à leur maintien au poste et en l'absence d'opposition déclarée sont réélus à main-levée et à l'unanimité des présents.

L'élection pour les postes de délégués Bourgogne et Franche-Comté est laissée en suspens en attendant l'adoption de la proposition de scission de notre comité et de l'amputation de ces deux délégations. Sauf refus de cette proposition par l'assemblée générale extraordinaire le nouveau Comité directeur sera le suivant:

Président: Maurice VAUTHIER

Vice-président: Vincent BONFILS

Secrétaire général: Alain BOUTARIC

Trésorier général: Dominique ATZEL

Ces 4 personnes formant le Bureau exécutif.

Délégué régional Alpes: Dominique OURGAUD

Délégué régional Drôme-Ardèche Jean-Pierre VAISSIERE

Délégué régional Lyonnais Jean-Claude BEYRON

Rappel: Selon nos statuts les délégations régionales ont pour comité directeur:

L'ensemble du Bureau directeur UFAR-GRL augmenté du délégué régional concerné.

Malgré le fait d'être considéré comme club UFAR par la FFR, celui-ci n'a donc pas la possibilité de se constituer en association indépendante de l'UFAR-GRL et ne peut constituer de bureau indépendant.

Assemblée générale extra-ordinaire

Conformément aux statuts et pour formaliser la décision prise par la réunion nationale du Comité directeur à Toulouse le 24 avril dernier sur l'initiative et la demande de Maurice Vauthier et Joël Dubois, nous allons mettre au voix la proposition suivante:

Avec 35 membres présents ou représentés sur un total de 64 membres, le quorum requis du tiers des membres est acquis.

La proposition est de scinder le présent comité territorial UFAR-Gde région lyonnaise en deux comités territoriaux UFAR distincts.

Le comité UFAR-GRL conserve les délégations régionales des Alpes, de Drôme-Ardèche et du Lyonnais ainsi que celle en attente de clubs adhérents l'Auvergne.

Les délégations de Bourgogne et de Franche-Comté formeront avec une délégation à créer l'Alsace-Lorraine le nouveau comité territorial UFAR-Est. Une assemblée constitutive est d'ores et déjà prévue le 25 septembre prochain.

Cette proposition a été motivée par l'étendue jugée excessive du comité GRL. « Qui trop embrasse mal étreint ». Le nombre grandissant, nous le souhaitons, de ses clubs adhérents apporte une charge de gestion importante qui gagnerait donc à être partagée.

L'actif financier net sera partagé au prorata du nombre respectif des clubs sur les trois dernières années.

L'Assemblée générale à main levée et à l'unanimité des présents donne son accord à cette proposition.

A Chaponnay le 4 septembre 2010

Rapport Financier

Produits 2009-2010

Comptes FFR des délégations régionales

. Reversions Fonds dédié FFR	- Lyonnais	: 2433,00	
	Alpes	: 522,00	
	Dr-Ardèche	: 1521,00	
	Bourgogne	: 1893,00	
	Fr-Comté	: 585,00	T: 6954,00

Licences encaissées des clubs UFAR

.Lyonnais (RemBanque: 5370 + 2975 + 167 + 210)	: 8722,00	
.Alpes	: 2240,00	
.Dr-Ardèche	: 4799,00	
.Bourgogne	: 10477,00	
.Fr-Comté	: 3296,00	T: 29534,00

s/Tgénéral: 36488,00 €

Mouvements de fonds (chèque D-A)

T: 800,00

Participation-joueurs aux déplacements

. Marseille 11/2009	T : 1825,00
---------------------	-------------

Revente places stade

(720 + 408 + 1570+440)	T: 3138,00
------------------------	------------

Cotisation UFAR clubs GRL

.Encaissé des clubs	: 4640,00	
. Bonus reçu de l'UFAR Nale	: 1490,00	T: 6130,00

Dons reçus

T: 283,00

Intérêts compte/livret

T: 216,69

Reste à encaisser au 10 août 2010

Licence -19 RC Oisans	56,00	
Mt fonds (trop remboursé Faucigny)	55,00	T: 111,00

Total Produits: 48991,69 €**Charges 2009-2010**Comptes FFR des délégations régionales

.Licences-loisir débitées			
Lyonnais	7092,00		
Alpes	956,00		
Drôme-Ardèche	4572,00		
Bourgogne	10044,00		
Franche-Comté	3168,00		
.Licences-dirig débitées			
Lyonnais	311,00		
Dr-Ardèche	159,00		
Bourgogne	72,00	T: 26374,00	
.Charges FFR (5 x 256)		T: 1280,00	
.Charges Comités FFR			
Lyonnais (défibril)	96,02		
Alpes (frais gestion)	138,00		
Dr-Ard (subv fonct)	-500,00		
Franche-Comté	0,00		
Bourgogne (frais LL)	635,70	T: 369,72	
. Solde début exercice			
Lyonnais	100,00		
Alpes	799,00		
Dr-Ardèche	720,00		
Bourgogne	0		
Franche-Comté	60,00	T: 1679,00	
.Chèque reçu de comité Dr-Ardèche(Mts fonds)	800,00	T: 800,00	
		s/T général: 30502,72	

Licences remboursées à clubs UFAR

Lyonnais	1550,00	
Alpes	1365,00	
Bourgogne	315,00	T: 3230,00
		s/T: 33256,72
Faucigny (Mts fonds)		T: 55,00

Frais fonctionnement

Président	170,00	
Secrétariat général	1789,82	
Trésorerie	241,86	
Délegations rales Lyonnais	203,55	
Alpes	200,00	
Dr-Ardèche	150,00	
Bourgogne	308,72	
Franche-Comté	129,50	T: 3193,45

Subventions Boucliers régionaux

G.R.L	1760,88	
Lyonnais	905,00	
Drôme-Ardèche	500,00	
Bourg-Fr-Comté	500,00	T: 3665,88

Subventions clubs particip tournois G.O et EGOR

T: 1500,00

Charges 2009-2010 (suite)

Dons Assoc « Eva la Vie » T: 150,00

Déplacements UFAR Marseille 11/2009 T: 3503,00

Achat places stade pour clubs UFAR T: 3138,00

Achat équipements

Maillots UFAR-Est	1164,90	
Ballons pour lots	780,00	T: 1944,90

Cotisation clubs

Reversion à l'UFAR Nale T: 2350,00

Total charges: 53232,95

€

Au 10 août 2010: **Perte/exercice** = 53232,95 – 48991,69 = **4241 ,26 €**

Compte CIC
Exercice 2009-2010

Solde en début d'exercice 2009-2010: +23788,27 (au 31/08/2009) + 10000= 33788,27
 +chèque émis en 04/2009 n° acompte CRL pour Fr-N-Z à Marseille + 1185,00
 crédits ultérieurs 31/08 se rapportant à exercice 2008/2009 + 2280,00
 chèques débités ultér au 31/08 se rapportant à ex 2008-2009 - 10140,10

Solde= + 27113,17 €

Solde provisoire (23/07) : 17390,46 + 20216,69 = 37607,15
 chèques pas débités au 23/07/2010 - 15320,25
 chèques émis JMM post-point (rembours L-L Bourg.) - 315,00
 chèques émis MV post-point (frais déleg Alpes et D-A) - 250,00
 chèques émis MV post-point (soldes cptes FFR) - 476,00
 chèques reçus post-point (800 + 400 + 315) =====+ 1515,00
 règlements non-reçus au 10/08 (56 + 55) + 111,00

Solde fin exercice = + 22871,90 €

Perte exercice 2009/2010 (27113,17 – 22871,90) = 4241,27 €

L'actif net : 22871,90 € sera donc partagé avec le futur comité UFAR-Est au prorata du nombre moyen de clubs sur les trois dernières saisons qui s'avère être de 2/3 pour le Comité UFAR-GRL

restant soit **15 247,93 €**

La somme de **7 623,97 €** (1/3 de l'actif net) sera transmise au nouveau comité UFAR-Est dès l'officialisation juridique de celui-ci.